



# TRANQUILLITÉ. PROPRETÉ...

On a tout à y gagner !

## LES BONS GESTES À ADOPTER

- > Dans votre logement
- > Dans votre résidence
- > Dans les espaces communs extérieurs

## AU QUOTIDIEN, QUELQUES GESTES SIMPLES PERMETTENT DE MIEUX-VIVRE DANS VOTRE LOGEMENT ET VOTRE RÉSIDENCE...

MAIS ÉGALEMENT D'ENTREtenir  
DE BONS RAPPORTS DE VOISINAGE !  
CALVADOS HABITAT VOUS LIVRE  
DES CONSEILS QUI VOUS SERONT  
UTILILES.



## DANS VOTRE LOGEMENT :

### 3 GESTES SIMPLES POUR RESPECTER LA TRANQUILITÉ DE CHACUN

- 1 Evitez de claquer les portes et les fenêtres.
- 2 Contrôlez le volume de vos appareils (télévision, radio, instruments de musique, outils de bricolage).
- 3 Utilisez vos appareils ménagers bruyants de préférence en journée (lave-linge, lave-vaisselle, aspirateur, etc.).



#### LA BONNE IDÉE !

En cas de travaux dans votre logement ou si vous organisez une fête, pensez à prévenir vos voisins.

→ SI VOUS AVEZ UN ANIMAL DOMESTIQUE, veillez à ce qu'il ne gêne pas vos voisins (propreté et calme).

Dans les parties communes de l'immeuble, **vous devez tenir votre chien en laisse**. Pour le bien-être de tous, **votre animal ne doit pas faire ses besoins**, ni dans les parties communes, ni sur le balcon de votre logement.

Les propriétaires d'animaux sont tenus responsables des dégradations ou troubles occasionnés par leurs animaux.

## DANS LES ESPACES COMMUNS EXTÉRIEURS :

LES ESPACES VERTS ET LES AIRES DE JEUX AMÉLIORENT VOTRE CADRE DE VIE, **RESPECTEZ-LES !**

### LES RÈGLES À SUIVRE SUR LES PARKINGS :

- ✓ Circulez à allure modérée.
- ✓ Respectez les places handicapées.
- ✓ Stationnez votre véhicule uniquement sur les places prévues à cet effet.
- ✓ Ne réparez pas votre voiture sur les parkings.



ATTENTION !  
UNE VOITURE MAL STATIONNÉE PEUT  
RETARDER L'INTERVENTION DES SECOURS.

#### POURQUOI...

#### Faut-il être vigilant au bruit ?

Les excès de bruit sont la première source de conflit entre voisins... Quelques bonnes habitudes en la matière permettent de favoriser le mieux-vivre ensemble !

## DANS VOTRE RÉSIDENCE :



**ASCENSEUR** :  
+ DE RESPECT = - DE PANNES !

### 4 CONSIGNES SIMPLES POUR ÉVITER LES PANNES ET AMÉLIORER VOTRE CADRE DE VIE :

- 1 En aucun cas, ne forcez les portes de l'appareil.
- 2 Respectez le poids maximum autorisé.
- 3 Ne donnez pas de coups dans les portes et encadrements.
- 4 Ne jetez pas de débris dans l'ascenseur : ils détériorent votre cadre de vie... Mais également le matériel !



**PARTIES COMMUNES :**  
**LA PROPRETÉ EST L'AFFAIRE  
DE TOUS !**

- 1 **Ne jetez** ni débris, ni papiers, ni cigarettes. **Attention ! Il est interdit de fumer dans les parties communes des immeubles.**
- 2 Veillez à la **propreté et au respect** des équipements et locaux de votre résidence (porte d'entrée, hall, cage d'escaliers, sols, murs, etc.).
- 3 Poussettes, vélos... **utilisez les locaux prévus** pour les ranger et **n'entreposez pas d'objets** en dehors des endroits réservés à cet usage.
- 4 **Participez au nettoyage** de votre résidence en entretenant régulièrement votre palier.
- 5 **N'encombrez pas les parties communes** par des dépôts sauvages.



VOS FENÊTRES ET BALCONS...

## LES GESTES À BANNIR !

DEPUIS VOTRE BALCON OU VOTRE FENÊTRE,  
IL NE FAUT PAS :



Jeter des objets



Secouer vos tapis



Etendre du linge



Placer de jardinières  
sur la partie extérieure

## CALVADOS HABITAT :

### Qui contacter en cas de problème technique ?

#### › VOTRE AGENCE

Elle est votre interlocutrice privilégiée.  
(voir coordonnées au verso)

#### › SI VOTRE AGENCE EST FERMÉE

Le service d'astreinte CALVADOS HABITAT, **en cas d'urgence** uniquement (panne de chauffage ou d'ascenseur, incendie, etc.). Il est joignable au **02 31 30 36 36**, **du lundi au vendredi, dès 17h30, les week-end et jours fériés.**

## 7 AGENCES À VOTRE SERVICE

VOUS POUVEZ JOINDRE VOTRE  
AGENCE DU LUNDI AU VENDREDI :

Le matin de 08h30 à 12h30  
L'après-midi de 13h30 à 17h30

#### AGENCE DU BESSIN

34, avenue Georges Clemenceau  
C.S. 50424 - 14406 BAYEUX Cedex  
Tél. : 02 31 51 61 61 - [agence-bessin@calvados-habitat.fr](mailto:agence-bessin@calvados-habitat.fr)

#### AGENCE DU BOCAGE

12, avenue Georges Pompidou  
C.S. 30072 - 14502 VIRE NORMANDIE Cedex  
Tél. : 02 31 66 51 00 - [agence-bocage@calvados-habitat.fr](mailto:agence-bocage@calvados-habitat.fr)

#### AGENCE DE CAEN

27, rue des Compagnons  
C.S. 55053 - 14050 CAEN Cedex  
Tél. : 02 31 52 31 00 - [agence-caen@calvados-habitat.fr](mailto:agence-caen@calvados-habitat.fr)

#### AGENCE DE FALAISE/SUISSE NORMANDE

24, rue Henri 1<sup>er</sup> Beauclerc  
C.S. 60021 - 14700 FALAISE  
Tél. : 02 31 40 01 53 - [agence-falaise@calvados-habitat.fr](mailto:agence-falaise@calvados-habitat.fr)

#### AGENCE D'HÉROUVILLE SAINT-CLAIR

21, Avenue de la Grande Cavée  
C.S. 10028 - 14202 HEROUVILLE SAINT-CLAIR  
Tél. : 02 31 54 50 00 - [agence-herouville@calvados-habitat.fr](mailto:agence-herouville@calvados-habitat.fr)

#### AGENCE NORD PAYS D'AUGE

rue Pierre Gamare  
C.S. 20510 - 14130 PONT L'ÉVEQUE  
Tél. : 02 31 65 69 20 - [agence-nord-pa@calvados-habitat.fr](mailto:agence-nord-pa@calvados-habitat.fr)

#### AGENCE SUD PAYS D'AUGE

31, place Mozart  
C.S. 17188 - 14107 LISIEUX Cedex  
Tél. : 02 31 31 70 71 - [agence-sud-pa@calvados-habitat.fr](mailto:agence-sud-pa@calvados-habitat.fr)

#### RETROUVEZ SUR VOTRE ESPACE CLIENT

Le livret d'accueil du locataire et les fiches thématiques  
accessibles sur le site [www.calvados-habitat.fr](http://www.calvados-habitat.fr)



CalvadospourellesOfficiel



CALVADOSHABITAT

